

---

# "Le Chalet des Aravis"

## Descriptif sommaire

### I. Murs et ossature :

- ❑ Les murs périphériques et les murs de refend existants entre deux appartements sont en béton armé.
- ❑ Il y a une dalle existante entre les appartements 5 et 3 avec isolation thermique et phonique sous dalle polystyrène et fibralite existante mise en place en même temps que le coulage du plancher.
- ❑ Niveau R+1 : Appartement 1 – dalle en béton existante  
Appartements 2 et 4 – dalle en béton à créer  
Appartement 5 – dalle béton existante  
Appartement 6 – dalle à reprendre sur une petite surface
- ❑ Parties communes : Escalier béton à créer pour accéder à tous les logements.

### II. Charpente, Couverture :

- ❑ La charpente et la couverture sont existantes.
- ❑ Il sera créé deux lucarnes, façade ouest et deux façade est.
- ❑ Pose d'un châssis de désenfumage.
- ❑ Création de balcons bois selon plans de l'architecte.

### III. Isolation Phonique :

- ❑ Isolation des murs périphériques à l'extérieur suivant plan : Habillage mélèze
- ❑ Les murs enterrés seront isolés par l'intérieur.
- ❑ Appartements 1 et 3 : Mise en place sur carrelage existant d'un isolant phonique avec ragréage avant pose carrelage.
- ❑ Appartements 2 et 4 : Mise en place d'un isolant du type assour-V sous chape carreleur.

### IV. Isolation thermique :

- ❑ Appartement 5 :
  - Mise en place d'un poliane et d'un polystyrène extrudé.
  - Mise en place d'une résille type infracable dans toutes les pièces, avec thermostat, sauf dans les chambres 1 et 2 et la salle de bains.

## V. Cloisons, Plâtrerie:

- ❑ Murs de séparation en béton armé.
- ❑ Cloisons, réalisées par panneaux isophoniques en Placostyle de 72 d'épaisseur.
- ❑ Plafond : Appart. N°5 BA13 sur ossature métallique  
Appart. N°4 enduit GS sous dalle
- ❑ Rampant Appart. 1 et 2 : Pose d'une ossature métallique plus BA13 et isolation des combles conforme au DTU.

## VI. Menuiseries intérieures :

- ❑ Bloc porte palière isolante.
  - Huisserie en bois dur : vantail à recouvrement à parement tôle d'acier galvanisé pré-peint avec joint isophonique et isothermique
  - joint d'étanchéité à l'air en partie basse de la porte.
- ❑ Porte de distribution en panneaux post formés.
- ❑ Placards : Façades de placard coulissant de type Sogal ou similaire.

## VII. Menuiseries extérieures :

- ❑ Balcon bois conforme au plan d'architecte
- ❑ Fenêtres, portes-fenêtres : Menuiserie bois avec double vitrage aux normes en vigueur. Occultation par volets bois « type dauphinois ».

## VIII. Electricité, Télévision, Téléphone :

- ❑ Installation conforme aux normes et règlements en vigueur, comprenant:
  - Disjoncteur différentiel.
  - Tableau général avec protections, contacteur pour chauffe-eau, interrupteur général pour chauffage.
  - Point lumineux et prise de courant pour toutes les pièces.
  - Prise de télévision dans le séjour et dans les chambres.
  - Prise de téléphone dans le séjour et une chambre.
  - Interphone à digicode

## IX. Chauffage :

Chauffage électrique mixte comprenant:

- Appartement 5 :
  - Chauffage type infrarouge avec thermostat, sauf dans les chambres.
  - Radiateurs électriques dans chambres 1 et 2
  - Sèche-serviettes dans salle de bains.
- Appartements 1, 2, 3, 4 :
  - Chauffage radiateurs électriques.
  - Sèche-serviettes dans salle de bains.

**X. Plomberie, Sanitaires :**

- ❑ Les appartements seront équipés de WC suspendus, réservoir 3/6 litres encastré.
- ❑ Meuble-vasque avec miroir et bandeau lumineux.
- ❑ Douche ou baignoire (selon plan architecte).

**XI. Robinetterie :**

- ❑ Mitigeur sur tous les appareils
- ❑ Attente machine à laver et lave-vaisselle avec robinet d'arrêt et siphon laissés en attente (selon plan architecte).
- ❑ Production d'eau chaude par chauffe-eau électrique de 250 litres.

**XII. Ventilation mécanique:**

Ventilation de chaque appartement avec bouche d'aspiration auto réglable dans les pièces humides (cuisine, WC, salle de bains), entrées d'air dans les pièces de jour.

**XIII. Revêtements de sols:**

Carrelage grés cérame de 40 x 40 avec plinthes assorties, gamme retenue par le maître d'ouvrage ou l'architecte. Pose droite avec isolant phonique. Localisation : Séjour, cuisine, hall, WC, bains. Parties communes : carrelage 30 x 30 dans hall, y compris marches et contremarches et palier.

**XIV. Faïence :**

20 x 40 suivant gamme retenue par le maître d'ouvrage ou l'architecte.

- Salle de bains : Pose de faïence sur tous les murs périphériques jusqu'au plafond.
- WC : Pose faïence hauteur de 1,40 M ou 1,50 M sur 3 faces, suivant taille de la faïence

**XV. Parquets :**

Parquet flottant sur sous-couche acoustique. Plinthes et seuils assortis au parquet flottant.

**XVI. Peinture :**

- Peinture sur murs des pièces sèches

- Peinture sur murs des pièces humides : application de deux couches de peinture à base de résines
- Peinture sur menuiseries bois : application de deux couches de peinture acrylique
- Menuiseries extérieures : lasure ou peinture au choix du maître d'ouvrage ou de l'architecte.

## **XVII. Appartement 6**

Les alimentations en eau, EDF, téléphone, télévision et évacuation des eaux usées sont en attente pour cet appartement vendu en plateau..